

1^{ère} Réunion de l'assemblée du CODESEN

Compte-rendu des échanges

18 mai 2015, IUT de Saint-Malo

Programme		
17h30 -17h45 accueil		
17h45 -18h Introduction	Historique et fonctionnement	- Pierrick AUVRAY, Président Plate-forme d'Initiative Locale et Président du CODESEN - Claude RENOULT, Président du Pays de Saint-Malo
18h-18h30 Table ronde N°1	« Des priorités du territoire au contrat de partenariat »	- Bertrand DOUHET, directeur du Pays de St Malo - Pierrick AUVRAY, Président Plate-forme d'Initiative Locale et Président du CODESEN - Serge MILLET, Vice-Président Familles Rurales et membre du bureau du CODESEN - Françoise LEGENDRE, Architecte et membre bureau du CODESEN
18h30 -19h Table ronde N°2	« Société civile et SCOT »	- Bertrand DOUHET, Directeur du Pays de St Malo - Philippe SERRAND, Directeur Développement éco CCI et membre bureau CODESEN - Dominique MELEC, Adjoint directeur CŒUR Emeraude et membre bureau - Jean-Baptiste MAINSARD, VP Chambre agriculture et membre bureau du CODESEN
19h Conclusion	Les perspectives	- Pierrick AUVRAY, Président Plate-forme d'Initiative Locale et Président du CODESEN
19h15 – cocktail		

Démarche soutenue par :



Les échanges sont animés par **Anne CHEVREL, journaliste indépendante**. Au-delà des questions orales, les participants sont invités à faire remonter leurs observations par écrit, durant la réunion.

71 personnes étaient présentes, parmi elles :

- 43 membres de l'assemblée du CODESEN
- 17 membres du bureau du CODESEN
- 7 élus du bureau du Pays de Saint-Malo
- 4 agents du Pays



17h45-Ouverture

Claude RENOULT, Maire de Saint-Malo, Président de Saint-Malo Agglomération, Président du Pays de St-Malo

Pierrick AUVRAY, Président de la Plate-Forme d'Initiative Locale du pays de Saint Malo et Président du CODESEN

Claude RENOULT, remercie les personnes présentes et rappelle l'échelle de coopération que constitue le Pays de Saint-Malo.

Cinq Communautés conduisent des actions en commun à l'échelle du Pays : Saint-Malo agglomération, la Bretagne Romantique, la Côte d'Emeraude, le Pays de Dol de Bretagne et la Baie du Mont-Saint-Michel. Ce territoire couvre 74 communes et représente l'échelle de dialogue privilégiée par le Conseil régional.

Cette échelle est également pertinente dans la concertation avec les acteurs socio-économiques. Le CODESEN est ainsi invité à alimenter les réflexions engagées par les élus et à débattre autour de leurs projets.

Pierrick AUVRAY retrace l'historique du CODESEN et en présente le fonctionnement.

Le Conseil de développement existe depuis 2001. Après quelques années d'interruption, les élus ont eu la volonté de le relancer, dans le prolongement de la révision du projet de territoire, engagée en 2012 et 2013. Ce n'est pas une association, le Conseil s'appuie sur les moyens mis à disposition par les 5 Communautés du Pays de Saint Malo. L'organisation interne est régie par une charte qui a été précisée par les membres du bureau du CODESEN durant l'année 2014.

Concernant la structuration du CODESEN, Pierrick AUVRAY explique que 15 acteurs socio-économiques ont été sollicités par les élus, au regard de leur implication dans les projets d'ores et déjà menés à l'échelle du Pays. Un bureau a été formé et ses membres ont décidé d'élargir son nombre à 20, afin d'en accroître la représentativité (secteurs économie-emploi-formation; transports-déplacements-infrastructures ; habitat-construction-logement-aménagement; santé-culture-sports; énergie-littoral-foncier).

Dans cette nouvelle organisation, les acteurs socio-économiques issus de l'ancien Conseil de développement ou de la démarche de révision du projet de territoire, forment «l'assemblée» du CODESEN. Ils sont aujourd'hui au nombre de 180, représentants des associations locales, entreprises, organisations syndicales (...), de tous les secteurs.

Toute personne peut intégrer le CODESEN, il suffit d'en faire la demande auprès des services du Pays. Cela donnera lieu à une information en bureau, qui validera l'entrée de ce nouveau membre.

De manière générale, il est possible de définir le bureau comme un groupe opérationnel, relais de l'assemblée et interlocuteur privilégié des élus. Les membres de l'assemblée seront donc amenés à interagir avec le bureau, en faisant remonter des alertes de terrain, qui pourront ensuite être approfondies dans le cadre de groupe de travail ou de commission thématique.

Claude RENOULT retrace les échanges qui ont eu lieu en 2014, entre les élus des Communautés et les membres du bureau du CODESEN.

Deux réunions communes ont été organisées en 2014 concernant les orientations stratégiques du territoire, et notamment, la finalisation du projet de Contrat de partenariat.

Par ailleurs, il confirme que les réflexions du CODESEN seront bien prises en compte dans les actions des Communautés du Pays. Cela s'illustre particulièrement dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat de partenariat, étant donné la représentation majoritaire du CODESEN dans l'instance chargée d'examiner les demandes d'aide, le Comité de programmation.

Enfin, Claude RENOULT salue l'implication et le pragmatisme des acteurs socioéconomiques dans les différents travaux.



18h10- Table ronde n°1

Des priorités du territoire au contrat de partenariat

Bertrand DOUHET, Directeur du Pays de Saint Malo

Pierrick AUVRAY, Président de la plate-forme d'initiative locale du pays de Saint Malo

Serge MILLET, Vice-président de l'association Familles Rurales du Pays d'Hédé Tinténiac

Françoise LEGENDRE, Architecte

Bertrand DOUHET rappelle le cadre de la démarche de révision du projet de territoire, menée par les 5 Communautés en 2012 et 2013, en concertation avec la société civile. L'objectif de cette révision était d'élaborer un document de cadrage, pour les 5 à 10 ans à venir, présentant enjeux, orientations et pistes d'actions. Cette révision s'est déroulée en 4 temps et a réuni plus d'une centaine d'acteurs locaux :

- une réunion de lancement, le 21 mai 2012, pour dresser un 1^{er} bilan de la mise en œuvre de la [charte de développement de 2001](#)¹,
- une 1^{ère} série d'ateliers thématiques, le 29 mars 2013, pour identifier les principaux enjeux à relever pour les années à venir,
- une 2^{ème} série d'ateliers thématiques, le 31 mai 2013, pour répertorier et arrêter les principales orientations et actions à prendre pour répondre à ces enjeux,
- enfin, une réunion de [synthèse](#)¹, le 22 octobre 2013, au cours de laquelle, tous les participants ont pu prendre connaissance, des différentes propositions retenues.

Bertrand DOUHET présente, à titre d'information, quelques orientations retenues dans la thématique habitat : optimiser les politiques locales de l'habitat, autour du triptyque – SCoT-PLH-PLU ; construire et mettre en œuvre à l'échelle du pays, un vaste plan de rénovation énergétique du bâtiment et enfin, soutenir l'émergence d'initiatives locales favorisant de nouvelles formes d'habitat

Pierrick AUVRAY explique comment le bureau du CODESEN a travaillé en 2014, à partir du document final relatif à cette révision

Les élus des Communautés du Pays ont saisi le bureau du CODESEN afin de prioriser les actions du projet de territoire. Il a été décidé de travailler en transversalité, et non par spécialité, afin de favoriser le croisement des regards. Les 150 actions définies dans le cadre de la révision ont été passées en revue et priorisées, par thématiques. Ces actions ont été classées et regroupées dans une [contribution](#)², adressées aux élus, en novembre 2014.

A titre d'illustration, pour « l'Economie, emploi et formation », les actions retenues comme prioritaires tournaient autour de la réalisation d'études et d'actions expérimentales (approche globale de l'économie - emploi - formation (saisonnalité des emplois et besoins des entreprises); de la Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences; du financement (fonds citoyens; groupes bancaires;...) et enfin de l'accueil des entreprises (amélioration de leur environnement; mise en réseau, observatoire de l'emploi et compétences).

¹ Document téléchargeable sur le site du Pays – www.pays-stmalo.fr

² Document accessible sur l'intranet du Pays de Saint-Malo

Serge MILLET présente l'intérêt de l'action du CODESEN, notamment en termes de mobilisation des acteurs locaux autour des fonds européens.

L'action du CODESEN consiste à favoriser l'attractivité du territoire et peut jouer un rôle dans le développement de l'arrière-pays. Cela peut en effet passer par un relais d'information autour des fonds leader, auprès de la société civile, comme des élus communaux. Ces fonds sont en effet des outils de développement importants. Serge MILLET indique que l'association qu'il représente, *Familles Rurales*, a bénéficié des fonds Leader pour organiser la « Semaine de l'Enfance », évènement qui perdure depuis 10 ans grâce à cette impulsion. Des pistes d'actions sont aujourd'hui à creuser autour du nouveau Contrat de partenariat pour développer l'accueil de loisirs notamment.

Françoise LEGENDRE évoque l'intérêt de la vision transversale permise par la multiplicité des acteurs du CODESEN

En tant que membre de l'ancien Conseil de développement et du Comité de programmation pour les fonds Leader sur la période 2007-2013, elle a pu constater l'intérêt de la vision transversale dans la conduite de projets.

En tant qu'architecte, au-delà de la technicité, elle travaille dans une approche plurielle du territoire, sociologique, environnementale et psychologique. Cela rejoint la vision générale et cohérente que doit favoriser le CODESEN. Cela constitue sans aucun doute, un atout pour la conduite des politiques publiques.

Bertrand DOUHET présente le Contrat de partenariat 2014-2020

Dans le cadre de sa politique de développement territorial, le Conseil Régional de Bretagne met en œuvre un Contrat de partenariat à l'échelle des Pays. Ce contrat, conclu entre le Pays de Saint-Malo et la Région sur la période 2014-2020, doit permettre de mobiliser des financements en faveur d'une stratégie partagée de développement du territoire. Concrètement, il s'agit de mobiliser différents dispositifs financiers pour permettre aux acteurs, publics ou privés, de bénéficier de subventions pour réaliser leurs actions. (Exemple, soutien aux projets liés aux mobilités alternatives).

Ce contrat comporte deux volets : un volet régional et un volet européen (FEADER, FEDER, FEAMP). Sur le volet régional, une dotation de 5 687 391 € d'ici à la fin 2016 est déjà actée et soutiendra les actions de développement relatifs à l'économie, la mobilité, l'environnement, ainsi que l'équilibre territorial à travers le renforcement de pôle de centralité et des services publics.

Bertrand DOUHET présente ensuite la procédure pour les porteurs de projets souhaitant réaliser une demande soutien.

1. Sollicitation du Pays par un porteur de projet intéressé
2. Elaboration et dépôt d'une fiche de présentation du projet
3. Analyse technique du projet au regard des attendus du contrat
4. Si avis positif, examen en Comité unique de programmation
5. Si avis positif, constitution et dépôt d'un dossier de demande
6. Passage pour décision au niveau du Conseil régional

Contact : Sonia DE NEYMET VIVEROS, contractualistion@pays-stmalo.fr, 02 99 21 17 27

Pierrick AUVRAY évoque le rôle de la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de ce Contrat.

En juillet 2014, les élus du Pays ont saisi le CODESEN pour avis sur le projet de stratégie. Le bureau du CODESEN a sollicité les membres de l'assemblée par courrier sur le sujet. La quinzaine de réponses recueillies a été compilée et adjointe à un avis du bureau adressé aux élus. Cette contribution s'est appuyée sur le travail de priorisation des actions du projet de territoire, évoqué précédemment. Les propositions d'amendement de la contribution ont été reprises dans leur grande majorité dans la version finale du projet par les élus.

Par la suite, la mise en œuvre de la stratégie sera réalisée de manière collaborative puisque le Comité de programmation chargé de la sélection des projets est composé à 51% de membres du CODESEN et à 49% d'élus.

18h50 – échanges avec la salle

M. CORNEE, de la Section Régionale Conchylicole interroge les membres du bureau sur la prise en compte des risques de submersions marines dans les réflexions concernant le secteur de l'habitat. Françoise LEGENDRE indique que la question a bien été considérée dans le rappel des enjeux. M. CORNEE pose ensuite la question de la position du CODESEN sur les projets de Moules sur Filières. Pierrick AUVRAY indique qu'à ce jour, le bureau du CODESEN ne s'est pas saisi de la problématique mais qu'il est possible d'approfondir le sujet si les membres de l'assemblée le souhaitent.

Valérie FRIBOLLE, de la CCI Saint-Malo Fougères interroge les intervenants sur la représentation de la jeunesse au sein du CODESEN. Pierrick AUVRAY indique qu'à ce jour, aucune représentation particulière n'existe dans le Conseil mais que cela peut évoluer. Toutefois, la jeunesse est une priorité pour le territoire puisqu'elle constitue une cible privilégiée inscrite dans le Contrat de partenariat.

Monsieur Vivien JOBY, directeur du Lycée La providence à Saint-Malo pose la question de la possibilité de l'engagement du CODESEN dans un dialogue avec les acteurs de l'éducation. Peut-il se positionner comme interlocuteur du rectorat et de la Région par exemple ? Pierrick AUVRAY indique que cela peut effectivement être le cas, si l'assemblée le souhaite.

18h40- Table ronde n°2 :

Société civile et SCOT

Philippe SERRAND, Directeur du développement économique et de l'appui aux entreprises CCIT

Dominique MELEC, Responsable développement durable Cœur Emeraude

Jean-Baptiste MAINSARD, Vice-président de la chambre d'agriculture - Antenne de Saint Malo

Bertrand DOUHET, Directeur Pays de Saint Malo

Bertrand DOUHET introduit la table ronde en rappelant ce qu'est le Schéma de Cohérence Territoriale, conduit à l'échelle du Pays de Saint-Malo.

Le SCOT est un document d'urbanisme qui définit de grandes orientations sur des thématiques aussi diverses que l'habitat, le développement économique, les transports, etc. en respectant les principes du développement durable. La révision a débuté en décembre 2013 et doit se terminer en décembre 2016.

Les élus des Communautés se font accompagner par le bureau d'étude *Terres Neuves* et mènent en parallèle des réflexions sur l'agriculture et le commerce.

Le SCOT est réalisé en trois phases : un diagnostic, un projet politique (le PADD, actuellement en cours de définition) et des orientations et objectifs. Bertrand DOUHET présente ensuite les 3 enjeux retenus par les élus pour le territoire, à l'issue du diagnostic.

- Un territoire attractif : il s'agira de conforter le Pays au sein de l'espace régional, dans son rôle d'accueil des nouvelles populations, de prendre appui sur l'armature urbaine existante pour soutenir les développements à venir et enfin, d'appréhender finement le foncier afin d'en assurer une gestion économe au service d'une plus grande mixité,
- Un territoire productif : il s'agira de permettre les développements en optimisant le foncier et en renforçant la mixité fonctionnelle des centralités, de soutenir le développement des activités liées à la mer et au tourisme, par une appréhension fine des projets et enfin, de donner les perspectives nécessaires au maintien, à l'adaptation et au développement de l'agriculture,
- Un territoire durable : il s'agira de soutenir la mise en place d'une offre de déplacement intermodale alternative aux usages individuels routiers, assurer la prise en compte des protections liées à l'environnement par leur intégration au projet global et enfin intégrer l'énergie et l'eau dans la définition des projets, en vue d'en assurer une gestion plus économe.

Philippe SERRAND évoque les possibles apports de la société civile dans l'élaboration du SCOT.

La concertation avec les professionnels engage une multiplicité des approches et un croisement des regards élus/socio-économiques, qui garantiront une richesse et une profondeur au futur document.

Les réflexions s'inscrivent à l'échelle des 5 Communautés du Pays de St Malo. Cette dimension offre aux élus la possibilité d'élargir leur champ de réflexion au-delà de leur terre d'élection.

Jean Baptiste MAINSARD présente les grandes orientations qui, à son sens, devraient présider à la rédaction du projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

Une étude agricole a été menée par les Communautés du Pays en 2013 et a permis de dresser un bilan de l'agriculture sur le territoire. Cette étude a également amené, à travers une réflexion prospective, à se projeter sur l'horizon 2030. Il est important que ses conclusions soient reprises dans le cadre de la révision du SCoT, et notamment ce qui concerne la gestion économe du foncier. La lutte contre l'étalement urbain, la densification des zones d'activité, la prise en compte des spécificités agronomiques (AOP) sont des éléments qui devront être inscrits et appliqués de manière plus prescriptive que dans le SCoT 2007.

En France, 300 000 ha ont été perdus sur les 10 dernières années et 10 000 ha, sur l'année dernière. 470 exploitations disparaissent chaque année alors que les métiers agricoles deviennent de plus en plus attractifs. La raréfaction du foncier est un enjeu, les terres ne sont pas encore devenues un produit rare mais restent un outil très convoité.

Dominique MELEC, complète ces propos, sous l'angle environnemental.

Son expertise, d'un point de départ différent, rejoint celle de Jean-Baptiste MAINSARD sur les objectifs de densification et de prescriptivité. Il souligne que des ponts sont également possibles entre l'agriculture et l'environnement, les terres agricoles pouvant en effet, être à l'origine de diversification énergétique par rapport aux énergies fossiles.

Dominique MELEC explique par ailleurs qu'il lui paraît important de rendre accessible les notions de biodiversité, trames vertes et bleues, qui restent difficiles à appréhender mais sont pourtant nécessaires.

Enfin, il indique que les acteurs socio-économiques peuvent alimenter les élus en idées d'actions innovantes sur les questions d'habitat, d'aménagement, de mobilité. Il mentionne les voyages d'étude organisés par le Pays sur impulsion de l'ancien Conseil de développement, sur les questions d'écoconstruction et d'éco-urbanisme notamment.

Philippe SERRAND apporte quelques éléments de réflexions complémentaires

Le territoire est très attractif et cela permet d'avoir une ambition affirmée. Néanmoins, il convient que les objectifs soient réalistes et laissent une certaine liberté d'installation aux familles. Par ailleurs, il est important de penser à l'attractivité du littoral pour les jeunes, afin de ne pas arriver à une réelle fracture d'ici 10 à 15 ans.

L'échelle de temps des SCoT est intéressante car elle permet de percevoir les évolutions sur le long terme, sur les mouvements de population par exemple, ou ceux des entreprises, dans les zones d'activité.

19h25 - échanges avec la salle

Jean Luc BOURGEOUX, membre du bureau de Pays et Maire de Cherruix intervient concernant la notion de prescriptivité du SCoT. Il en confirme la nécessité mais alerte sur la mise en place de réglementations bloquantes, susceptibles de freiner encore davantage le développement de certaines zones. A titre d'illustration, aujourd'hui, l'implantation d'activités conchylicoles sur le littoral s'avère très complexe.

Pierre Yves MAHIEU, Vice-président du Pays, en charge du SCoT rappelle qu'il ne s'agit pas simplement d'une concertation entre les élus du territoire et la société civile puisque les services de l'Etat jouent aussi un rôle dans la définition du Schéma.

Par ailleurs, il est important que les orientations prises soient au service de la rationalisation des aménagements mais restent néanmoins applicables et adaptées au projet de vie des personnes et entreprises souhaitant s'installer sur le territoire.



19h35 - CONCLUSION

Pierrick AUVRAY remercie les participants et conclue la réunion en présentant les travaux à venir.

A l'automne 2015, une réunion de l'assemblée du CODESEN sera organisée autour du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Il s'agira de présenter la première version du projet et de recueillir les observations des membres de l'assemblée. Ces éléments viendront alimenter un avis, réalisé au nom de la société civile par les membres du bureau et adressé aux élus du Pays en octobre 2015.

Une réunion de l'Assemblée du CODESEN est également prévue au printemps 2016. Il s'agira de dresser un bilan de la première année de mise en œuvre du Contrat de partenariat.

Pierrick AUVRAY réaffirme enfin l'importance du rôle des acteurs socio-économiques dans la définition et la mise en œuvre des projets du territoire. Il invite les membres à faire remonter leurs remarques auprès de l'animatrice du CODESEN.

Contact : Aurélie RIDEL
animation@pays-stmalo.fr
02 99 21 17 27

19h40 - Présentation des membres du bureau du CODESEN



Secteur Economie-Emploi-Formation	Pierrick	AUVRAY	Plateforme d'initiative locale
	Evelyne	LAPORTE	Centre d'Information et d'orientation
	Philippe	SERRAND	CCIT St-Malo Fougères
	Marie-France	FERRET	Horizons Solidaires
	Michel	BOUGEARD (excusé)	Chambre des Métiers et de l'Artisanat
	Jean-Luc	GRIFFON	Compagnie Corsaire
	Xavier	CHAMPS	CCIT St Malo Fougères
Secteur Transports-Déplacements-Infrastructures	Pierrick	GAUVIN	Terres de Saint-Malo
	Vincent	FROSTIN (excusé)	Ets Le Guevel
Secteur Habitat-Construction-Logement-Aménagement	Véronique	BLEAS-MONCORPS	Fédération des Promoteurs Immobiliers
	Françoise	LEGENDRE	Architecte
	Patrick	LUDE	Emeraude habitation
Secteur Santé-Culture-Sports	Loïc	FREMONT	Saint-Malo spectacles
	Jean	SMITH	Comité Départemental Olympique et Sportif
	François	FLORET (excusé)	Association Rock Tympan
	Serge	MILLET	Association Familles rurales
Secteur Environnement : Energie-Littoral-Foncier	Dominique	MELEC	CŒUR Emeraude
	Pascal	LECLER	Comité Départemental des Pêches et des Elevages Marins
	Jean-Baptiste	MAINSARD	Chambre d'agriculture

Liste des inscrits

Civ	Prénom	Nom	Structure	Signature
Mme	Janine	ALQUIER	ACELBB	Présent(e)
M	Dominique	BACHELOT	Lycée Maupertuis	Présent(e)
M	Fabrice	BARBIN	Synergies	Présent(e)
M	Christophe	BATX	CPSA Combourg	Présent(e)
M	Bernard	CLOUWEZ	CFDT	Présent(e)
M	Michel	BOUGEARD	Chambre des Métiers et de l'Artisanat	Excusé(e)
M	Dominique	BUSSO	Happy Blue Fish	Excusé(e)
M	Anne	CASTEL	Horizons solidaires	Excusé(e)
M	Patrick	CELTON	Office de tourisme Dinard	Présent(e)
M	Xavier	CHAMPS	CCI St Malo Fougères	Présent(e)
M	Alain	COBAC	Chambre agriculture 35	Présent(e)
Mme	Emmanuelle	COLAS	Lycée Jacques Cartier	Excusé(e)
M	Daniel	COLET	CGT Pays de St Malo	Présent(e)
M	Sylvain	CORNE	CRC Bretagne Nord	Présent(e)
M	Hervé	DANET	Lycée Professionnel Alphonse Pellé	Présent(e)
M	Anne-Geneviève	DUTERTRE	Association 6j'ose	Présent(e)
Mme	Emily	DUTHION	SCIC ENR Pays de Rance	Excusé(e)
M	Nicolas	FANOUILLERE	Jeunes agriculteurs	Présent(e)
M	Thierry	FAUCHOUX	Association Ty Al Levenez	Présent(e)
M	Michel	GAD	Rennes Atalante Parc de Saint-Malo	Présent(e)
Mme	Clarisse	GALET	Terres de St Malo	Présent(e)
M	Guy	GARY	CFE / CGC	Présent(e)
M	Sylvain	MONIER	Lycée Bel Air Tinténiac	Présent(e)
M	Patrick	FLORIAT	CNL	Présent(e)
M	Daniel	ROUPIE	OSEP	Présent(e)
M		VIDEMONT	CCI	Présent(e)
M	Stéphane	MOREL	BPO	Présent(e)
M	Alain	GAUTRON	Chambre des notaires	Présent(e)
M	Pierrick	GAUVIN	Brittany Ferries	Présent(e)
M	Christophe	HERVE	ADSCE	Présent(e)
M	Vivien	JOBY	Institution La Providence	Présent(e)
M	Abel	KINIE	IUT St Malo	Présent(e)
M	Martin	KOLB	Dirigeants Commerciaux de France	Présent(e)
Mme	Cécile	LAGADEC	Idéa 35	Excusé(e)
M	Yves	LAINÉ	CCI St Malo Fougères	Présent(e)
M	Jean-Michel	LAIR	Maison de la Baie	Présent(e)
M	Jean Yves	LE DEROFF	Campus Excellence Sportive Bretagne	Présent(e)
M	Pascal	LECLER	CDPEM	Présent(e)
M	Frédéric	LEDUC	Jeunes agriculteurs	Présent(e)
M	Pierre	LEFILLEUIL	UDAF	Présent(e)
M	Loic	LEVILLAIN	SAS Tercy Levillain	Présent(e)
M	Rémy	LUCAS	AlgoPack	Excusé(e)
M	Michel	MARCHAND		Excusé(e)
M	Liassisi	MAZOU	GRETA	Présent(e)
M	Mickael	MERCERIE	Mission locale	Excusé(e)
M	René	MOURLHON	Banque de France	Présent(e)

M	Marc	NOURY	Logement Bretagne - Lamotte Immobilier	Présent(e)
M	Jean Pierre	PETIT	CLCV	Présent(e)
Mme	Patricia	PIERRE	Pôle emploi - Combourg	Présent(e)
M	Philippe	POTHIER	Pôle emploi	Présent(e)
M	Stéphane	ROBERT	Lycée les Romains	Présent(e)
M	Gilles	ROBERT	Fédération du commerce du Pays de St Malo	Excusé(e)
M	Arnaud	SALMON	Union du Bâtiment de Dinard	Présent(e)
M	Gilles	TELLIER	Aéroports de Rennes	Présent(e)
M	Jean Luc	WINTER	Agence Maritime Malouine	Présent(e)
Mme	Valérie	FRIBOLLE	CCIT St Malo Fougères	Présent(e)
Mme	Armelle	BRAULT	ABC	Présent(e)

Pays de St Malo

Civ	Prénom	Nom	Structure	Signature
Elus				
M	René	BERNARD	Vice-Président	Excusé(e)
M	Jean-Luc	BOURGEAUX	Vice-Président	Présent
M	Rémy	BOURGES	Vice-Président	Excusé(e)
M	Patrick	CHARPY	Vice-Président	Excusé(e)
Mme	Martine	CRAVEIA-SCHUTZ	Présidente	Présent
M	Christophe	FAMBON	Conseiller communautaire	Excusé(e)
M	André	LEFEUVRE	Président	Présent
M	Pierre-Yves	MAHIEU	Vice-Président	Présent
M	Michel	PENHOUE	Vice-Président	Présent
M	Denis	RAPINEL	Président	Excusé(e)
M	Claude	RENOULT	Président	Présent
M	Louis	THEBAULT	Président	Excusé(e)
Agents Pays de St Malo				
M	Bertrand	DOUHET	Directeur	Présent
Mme	Aurélie	RIDEL	Chargée de mission Animation	Présent
Mme	Josépha	ROUGER	Chargée de mission SCoT	Présent
M	Sébastien	ROUX	Assistant administratif	Présent